



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Comité technique académique

Séance du 18 janvier 2017



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Comité technique académique

Académie de Grenoble

Sommaire

I. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 juin 2016 reportée au 8 juillet 2016	page 4
II. Préparation de la rentrée 2017	
- Répartition des moyens des premier et second degrés	page 6
- Carte des formations relevant de la compétence du recteur	page 16
- Additif au CTA de novembre 2016 sur les postes spécifiques académiques	page 25
III. Barème des directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT)	page 27
IV. Barème des personnels administratifs et de laboratoire	page 30
V. Nouveau cadre de gestion des contractuels enseignants	page 33
VI. Questions diverses	page 34

I – Approbation du procès-verbal de la séance
du 28 juin 2016 reportée au 8 juillet

*Le procès-verbal du 8 juillet 2016 et ses annexes
seront soumis à l'approbation des membres du
CTA lors d'une prochaine séance*

II – Préparation de la rentrée 2017

II.1 – Répartition des moyens des premier et second degrés

Les attributions d'emplois allouées à l'académie de Grenoble
à la prochaine rentrée 2017

BOP 140	+115 ETP
----------------	----------

BOP 141	
Dotation globale d'enseignement second degré	+225 ETP
Corps d'inspection	+4 ETP
Personnels de direction	+6 ETP
Personnels administratifs	+2 ETP

BOP 230	
CPE	+13 ETP
Infirmier(e)s	+7 ETP
Assistant(e)s de services sociaux	+4 ETP
AESH	Dotation supplémentaire annoncée

BOP 214	+8 ETP
----------------	--------

Répartition des Moyens d'Enseignement 1^{er} Degré

Rentrée 2017

La prévision démographique de l'académie présente pour la rentrée 2017 une variation positive de 264 élèves.

La dotation académique est en augmentation de 115 ETP.

1 - Les objectifs

Dans la répartition proposée au niveau des départements, ont été pris en compte :

- l'évolution démographique ;
- les critères liés à la loi de refondation de l'Ecole et en particulier aux leviers pédagogiques « plus de maîtres que de classes » dans les classes élémentaires REP+, ainsi que la scolarisation des enfants de moins de 3 ans au sein de l'éducation prioritaire ;
- la formation des enseignants et le remplacement.

2 - Proposition de répartition

Département	EFFECTIFS		Variation de la dotation
	Effectifs prévus Rentrée 2017	Evolution démographique Rentrée 2017 – Rentrée 2016	
Ardèche	22 855	-96	1
Drôme	45 551	+177	18
Isère	121 461	-136	43
Savoie	36 865	-210	1
Haute-Savoie	74 113	+529	52
TOTAL	300 845	+264	115

Les variations de dotations sont présentées hors mesure(s) d'emploi(s) liées à la ruralité.

Indicateurs du 1er Degré - Bilan de la rentrée 2016

Département	Nombre total d'emplois hors congés formation Rentrée 2016	Emplois affectés en classe		Emplois non affectés en classe		Emplois de remplacement	
		Nombre d'emplois affectés en classe Rentrée 2016	Taux d'emplois affectés en classe Rentrée 2016	Nombre d'emplois non affectés en classe (hors remplacement) Rentrée 2016	Taux d'emplois non affectés en classe (hors remplacement) Rentrée 2016	Nombre d'emplois de remplacement Rentrée 2016	Taux d'emplois de remplacement Rentrée 2016
Ardèche	1 311,50	1 092,75	83,32%	100,75	7,68%	118,00	9,00%
Drôme	2 470,50	2 073,25	83,92%	188,25	7,62%	209,00	8,46%
Isère	6 252,00	5 246,50	83,92%	472,50	7,56%	533,00	8,53%
Savoie	2 017,00	1 692,00	83,89%	141,00	6,99%	184,00	9,12%
Haute-Savoie	3 771,50	3 181,00	84,34%	280,25	7,43%	310,25	8,23%
TOTAL	15 822,50	13 285,50	83,97%	1 182,75	7,48%	1 354,25	8,56%

Moyens 1er degré - Evolution du P/E

	2012	2013	2014	2015	2016	Prévisionnel 2017
Ardèche *	5,40	5,44	5,54	5,55	5,64	5,65
Drôme	5,20	5,20	5,25	5,35	5,36	5,38
Isère	4,93	4,93	4,96	4,99	5,06	5,10
Savoie	5,26	5,25	5,27	5,30	5,37	5,41
Haute-Savoie	4,88	4,90	4,98	5,02	5,06	5,10
Académie	5,04	5,04	5,09	5,13	5,19	5,22

P/E prévisionnel présentés hors mesure(s) d'emploi(s) liées à la ruralité

Moyens d'Enseignement Second Degré

Rentrée 2017

La dotation en emplois d'enseignants pour le programme scolaire public second degré, est en augmentation de 225 ETP par rapport à la rentrée scolaire 2016.

	Variation Rentrée 2017	Emplois 2017
Emplois d'enseignants	+225	18 739

1 – Les objectifs

La répartition des moyens d'enseignement entre collèges, lycées et lycées professionnels prend notamment en compte les évolutions démographiques prévisionnelles à la prochaine rentrée, la mise en œuvre de la réforme du collège, le plan 500 formations.

S'agissant des collèges, cette deuxième année de mise en œuvre de la réforme du collège s'accompagne notamment du financement du quart d'heure supplémentaire dévolu à la marge heures professeurs au sein des dotations globales de chaque établissement.

L'académie de Grenoble connaît cette année une progression d'effectifs importante en collège, avec +942 élèves attendus à la prochaine rentrée.

Pour 2017 l'effort académique porté sur les collèges/SEGPA de l'académie, est de +60 ETP.

Cette dotation permet cette année encore de procéder à un accompagnement différencié en REP+ et en REP.

Le H/E moyen prévisionnel des collèges augmente par rapport à la rentrée 2016.

En lycée, l'évolution démographique prévisionnelle est également importante avec + 1181 élèves attendus à la prochaine rentrée scolaire 2017.

L'évolution de la dotation en lycée de +163 ETP, permet de répondre à la hausse démographique et de mettre en œuvre l'évolution de la carte des formations.

En voie professionnelle, +145 élèves sont attendus à la prochaine rentrée.

20 ETP sont consacrés à la couverture de cette évolution démographique mais également au financement des priorités nationales et académiques relatives aux évolutions de la carte des formations professionnelles. En effet, la mise en œuvre de formations innovantes ou d'avenir – dans le cadre des « plan 500 » et « 2000 places supplémentaires en BTS » donne également lieu à un financement en budget prévisionnel initial.

En outre, 14 lycées professionnels ou SEP bénéficient d'un accompagnement particulier dont 8 établissements fragiles, se caractérisant par des taux significatifs de PCS défavorisés et de boursiers. Parmi ces 14 établissements, la marge heures/professeurs de 8 d'entre eux est renforcée après expertise des corps d'inspection, les 6 autres bénéficient d'une diminution du taux d'HSA, confortant ainsi le nombre d'heures postes attribuées.

2 – Reconduction des dispositifs académiques

L'académie soutient cette année encore par la reconduction intégrale des moyens y étant dévolus, les dispositifs des classes passerelles et des missions engagées dans la réussite du continuum « bac pro-BTS », les dispositifs des élèves allophones nouvellement arrivés en France et les dispositifs de formation autour des professeurs formateurs académiques (PFA) à hauteur de 42 ETP.

Les montants attribués au titre des collèges (par département), aux lycées, lycées professionnels et EREA sont présentés dans les documents suivants.

La répartition de l'enveloppe d'IMP allouée à l'académie y figure également et fait l'objet d'une stabilité pour la prochaine rentrée.

3 - Proposition de répartition

La proposition de répartition est déclinée à la page suivante.

BOP 141 Enseignement public du second degré

Evolution du stock d'emplois

Stock de l'académie au 01/09/2017	18 739 ETP
------------------------------------------	------------

Mesure de variation pour Rentrée 2017 +225 ETP Déclinée par action comme suit :		Taux d'HSA Rentrée 2017
Dotation globale Collège / SEGPA	+ 60 ETP	7.20%
LEGT	+163 ETP	10.40%
EREA	- 2 ETP	9.3%
LP - SEP	24 ETP pour accompagner notamment 8 lycées fragiles caractérisés par des taux significatifs de PCS défavorisés et de boursiers, et 6 lycées dont la marge heures/professeurs est renforcée	8.91%
Remplacement moyenne et longue durée	- 20 ETP liés au constat de non consommation rentrée 2016	

Reconduction des priorités académiques

Dispositif passerelles	12 ETP
Accompagnement des élèves allophones	29 ETP
Professeurs formateurs académiques	10 ETP
Formateur éducation prioritaire second degré	1 ETP

Prévision de répartition des moyens d'enseignement entre les établissements du second degré - Rentrée 2017

	Nombre d'heures années	dont IMP*	Evolution en heures	Evolutions en E.T.P.
Dotation globale collèges / SEGPA	167 200	1 849,50	+1080	+60
Lycées	108 981	1 003,50	+2934	+163
L.P., S.E.P. et E.R.E.A.	51 716	712,00	+432 H en LP/SEP -36 H en EREA	22
Autres missions particulières		91,00		
Passerelles	216			
Professeurs formateurs académique	180			
Formateur Education Prioritaire	18			
Dispositif E.N.A. (Renforcement)	522			
<i>Sous total</i>	328 833	3 656,00	4410	+245
Remplacement et suppléance	Stock inchangé 15820		Non consommation sur R16 -360 H	Non consommation sur R16 de -20
Activités à responsabilité académique	2 570		0	0
<i>Sous total</i>	2 570		0	0
TOTAL	347 223	3 656,00	4050	+225

* IMP : indemnité pour mission particulière

Dotation Départementale des Collèges et des S.E.G.P.A. - Rentrée 2017

Département	Effectifs prévisionnels 2017	Heures structures (A)	Heures marge de manœuvre (B)	Heures statutaires (C)	Sous-Total (D) (A+B+C)	Heures dispositifs académiques (E)	Total Hors décharges et heures de coordination et de synthèse (D+E)	Décharges Collèges	Heures de coordination et de synthèse de SEGPA	TOTAL	Variation en ETP enveloppe R16-R17
Ardèche	11283	13293,50	697,74	328,92	14320,16	429,20	14749,36	42	60	14851,36	4
Drôme	18987	22190,50	1137,14	550,25	23877,89	645,80	24523,69	59,5	110	24693,19	16
Isère	52913	60542,50	3099,09	1517,02	65158,61	1485,40	66644,01	194	270	67108,01	8
Savoie	17634	20596,00	1058,79	521,04	22175,83	564,20	22740,03	65	80	22885,03	5
Haute-Savoie	30160	33948,50	1795,71	851,50	36595,71	885,80	37481,51	71	110	37662,51	27
TOTAL	130977	150571,00	7788,47	3768,72	162128,19	4010,40	166138,59	431,50	630,00	167200,09	60

**Dotation globale Collèges et S.E.G.P.A.
Répartition en HP - HSA - IMP
Rentrée 2017**

Département	Heures budgétaires (HP+HSA)	HP	HSA	IMP	Dotation globale (HP+HSA+IMP)	TAUX HSA
Ardèche	14676,36	13651,95	1024,41	175,00	14851,36	6,98%
Drôme	24419,19	22702,52	1716,67	274,00	24693,19	7,03%
Isère	66365,51	61507,55	4857,96	742,50	67108,01	7,32%
Savoie	22618,53	21030,71	1587,82	266,50	22885,03	7,02%
Haute-Savoie	37271,01	34546,50	2724,51	391,50	37662,51	7,31%
TOTAL DOTATION	165350,60	153439,23	11911,37	1849,50	167200,10	7,20%

II.2 – Carte des formations relevant de la compétence du recteur

Evolution des Structures Pédagogiques générales et technologiques

Rentrée 2017 – Public

Carte des enseignements d'exploration et options facultatives en lycées

Carte des séries en lycées

Carte des enseignements obligatoires et de spécialité de première et terminale en lycées

Carte des enseignements de complément

Carte des unités localisées d'inclusion scolaire (ULIS) en collèges et lycées professionnels

Carte des classes à horaires aménagés (CHA)

Carte des SEGPA

La circulaire fixant les orientations académiques d'évolution de la carte des formations pour la rentrée 2017 a été adressée aux établissements le 1^{er} septembre 2016.

Pour la prochaine rentrée, dans le cadre de la mise en oeuvre de la politique académique, l'évolution des différents dispositifs dans les collèges et lycées a été examinée avec la préoccupation d'un équilibre territorial, d'une meilleure complémentarité des formations à même de garantir une offre diversifiée pour tous les élèves, de la mixité sociale, et d'une attention particulière portée aux publics les plus fragiles.

Les projets ont été élaborés dans le cadre d'une réflexion de bassins afin de répondre au mieux à ces objectifs.

Pour mémoire à l'occasion de la refondation de l'école et de la réforme du collège, une nouvelle carte des langues vivantes a été mise en oeuvre à la rentrée scolaire 2016, suivie d'une évolution de la carte des langues en lycée et de quelques ajustements en collèges pour la rentrée 2017. Ces mesures présentées à la Commission Académique de l'Enseignement des Langues Vivantes Etrangères (CAELVE) du 15 novembre 2016 ont été soumises au CTA du 13 décembre 2016.

La carte des sections sportives scolaires (SSS) de l'académie fait quant à elle l'objet d'un examen global dans le cadre d'un groupe de travail spécifiquement dédié à ces formations.

Le résultat de ces expertises sera présenté en CTA de Mars prochain.

Sur 57 demandes d'évolution de la carte des formations générales et technologiques, 42 sont retenues, 5 différées à un réexamen pour la rentrée 2018 et 10 ne sont pas retenues pour la rentrée 2017.

- Carte des enseignements d'exploration (EE) et des options facultatives (hors langues) : Sur 25 mesures , 19 sont retenues pour la rentrée 2017 (dont 12 ayant trait à l'enseignement « Informatique et Création du Numérique »).
- Carte des séries en lycée : Sur 13 demandes d'évolution, 10 concernent des évolutions de spécialité.
- Carte des enseignements obligatoires et de spécialité en classe de 1^{ère} et de terminale : Les deux demandes d'enseignement de spécialité présentées pour la rentrée 2017 sont retenues, une spécialité de la série S « Informatique et Sciences du Numérique (ISN) » et une spécialité de la série L « Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain (DGEMC) ».
- Carte des ULIS : La prise en compte des publics fragiles et des indicateurs qui placent l'académie de Grenoble en deça de la moyenne nationale ont motivé la validation des 11 mesures présentées.

- Carte des C.H.A. : Sur 4 demandes de CHAM (musique), 2 sont retenues pour la rentrée 2017 dont l'une d'entre elles concerne un établissement en REP. Les deux autres demandes ne sont pas pour autant écartées puisqu'elles relèvent d'une expérimentation dans le cadre de la CARDIE.
- Carte des SEGPA : La seule demande d'évolution d'un champ professionnel de SEGPA n'a pas été retenue au regard des effectifs, jugés insuffisants pour alimenter 3 spécialités.

L'évolution des différentes cartes fait l'objet des propositions détaillées dans les pages suivantes.

Mesures retenues au titre de la rentrée 2017

Carte des Enseignements d'Exploration

Bassins	n° UAI	Etablissements	Nature	
ARDECHE MERIDIONALE	0070003R	LPO MARCEL GIMOND AUBENAS	Ouverture	ART DU SON
ARDECHE MERIDIONALE	0070004S	LPO ASTIER AUBENAS	Ouverture	CREATION CULTURE DESIGN
DROME ARDECHE CENTRE	0260035X	LG CAMILLE VERNET VALENCE	Ouverture	INFORMATIQUE CREATION NUMERIQUE
CENTRE ISERE	0380063M	LPO LA SAULAIÉ SAINT-MARCELLIN	Ouverture	INFORMATIQUE CREATION NUMERIQUE
BASSIN GRENOBLOIS	0380032D	LGT EMMANUEL MOUNIER GRENOBLE	Ouverture	INFORMATIQUE CREATION NUMERIQUE
BASSIN GRENOBLOIS	0380097Z	LCL ET SPORTIF JEAN PREVOST VILLARD-DE-LANS	Ouverture	INFORMATIQUE CREATION NUMERIQUE
BASSIN GRENOBLOIS	0380049X	LPO de la Matheysine LA MURE	Ouverture	INFORMATIQUE CREATION NUMERIQUE
CHAMBERY	0730016W	LGT LYC METIER MONGE CHAMBERY	Ouverture	PATRIMOINES
CHAMBERY	0731248K	LGT LOUIS ARMAND CHAMBERY	Ouverture	INFORMATIQUE CREATION NUMERIQUE
GENEVOIS HAUT SAVOYARD	0740009H	LPO DES GLIERES ANNEMASSE	Ouverture	SCIENCES DE L INGENIEUR
PAYS DU MONT BLANC	0740027C	LPO LYC METIER MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	Ouverture	INFORMATIQUE CREATION NUMERIQUE

Carte des Options facultatives

Bassins	n° UAI	Etablissements	Nature	
DROME ARDECHE CENTRE	0071397F	LPO LE CHEYLARD LE CHEYLARD	Ouverture	MUSIQUE
DROME ARDECHE CENTRE	0260034W	LG EMILE LOUBET VALENCE	Ouverture	INFORMATIQUE CREATION NUMERIQUE
DROME DES COLLINES	0260022H	LG ALBERT TRIBOULET ROMANS	Ouverture	MUSIQUE
ISERE RHODANIE	0380014J	LPO HECTOR BERLIOZ LA COTE-SAINT-ANDRE	Ouverture	INFORMATIQUE CREATION NUMERIQUE
CENTRE ISERE	0383119J	LGT PIERRE BEGHIN MOIRANS	Ouverture	INFORMATIQUE CREATION NUMERIQUE
BASSIN GRENOBLOIS	0381603L	LGT ANDRE ARGOGUES GRENOBLE	Fermeture (régularisation)	EPS
CHAMBERY	0731392S	LGT DU GRANIER LA RAVOIRE	Ouverture	INFORMATIQUE CREATION NUMERIQUE
PAYS DU MONT BLANC	0740027C	LPO LYC METIER MONT BLANC RENE DAYVE PASSY	Ouverture	INFORMATIQUE CREATION NUMERIQUE

Carte des Séries

Bassin	n° UAI	Etablissement	Nature	
BASSIN GRENOBLOIS	0380033E	LPO VAUCANSON GRENOBLE	Contingentement à 4 divisions	STI2D
BASSIN GRENOBLOIS	0382203N	LPO PABLO NERUDA ST MARTIN D'HERES	Ouverture	STI2D / SYSTEMES INFORMATION DU NUMERIQUE
NORD ISERE	0380053B	LPO CHARLES GABRIEL PRAVAV LE PONT-DE-BEAUVOISIN	Ouverture	STI2D / SYSTEMES INFORMATION DU NUMERIQUE
ISERE RHODANIE	0381599G	LGT DE L'EDIT ROUSSILLON	Ouverture	STMG : RESSOURCES HUMAINES&COMMUNICATION
CENTRE ISERE	0380092U	LPO F. Buisson VOIRON	Ouverture	STI2D / ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION
CHAMBERY	0731248K	LGT LOUIS ARMAND CHAMBERY	Ouverture	STL SC. PHYSIQUES & CHIMIQUES EN LABO
PAYS DU MONT BLANC	0741532N	LGT DE L'ALBANAIS RUMILLY	Ouverture	STMG : RESSOURCES HUMAINES&COMMUNICATION

Carte des Enseignements de spécialité

Bassin	n° UAI	Etablissement	Nature	
DROME ARDECHE CENTRE	0260035X	LG CAMILLE VERNET VALENCE	Ouverture	INFORMATIQUE&SCI.DU NUMERIQUE en terminale S

CHAMBERY	0730016W	LGT LYC METIER MONGE CHAMBERY	Ouverture	DROITS&GRANDS ENJEUX MONDE CONTEMPORAIN en terminale L
----------	----------	-------------------------------	-----------	--------------------------------------------------------

Carte des Enseignements de complément

Bassin	n° UAI	Etablissement	Nature	
SUD DROME	0260019E	LPO DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE	Ouverture	EPS de complément

Carte des ULIS

Bassins	n° UAI	Etablissements	Nature	
ARDECHE MERIDIONALE	0070847H	CLG MARCEL CHAMONTIN LE TEIL	Ouverture	ULIS
	0071169H	CLG Roqua AUBENAS	Fermeture *	* Transfert du poste d'ULIS itinérante sur le collège de La Voulte sur Rhône
DROME ARDECHE CENTRE	0070042H	Clg Les trois vallées LA VOULTE SUR RHONE	Ouverture *	
	0261528V	Clge BEAUMONT LES VALENCE	Ouverture	ULIS
BASSIN GRENOBLOIS	0381777A	CLG LIONEL TERRAY MEYLAN	Ouverture	ULIS
NORD ISERE	0383056R	CLG ROBERT DOISNEAU L'ISLE-D'ABEAU	Ouverture	ULIS
CHAMBERY	0730902J	CLG LOUISE DE SAVOIE CHAMBERY	Ouverture	ULIS
ALBANAIS ANNECIEN	0740025A	CLG LE PARMELAN GROISY	<u>régularisation</u>	ULIS
	0740032H	CLG LE CLERGEON RUMILLY	<u>régularisation</u>	ULIS
	0740929H	CLG R. BLANCHARD ANNECY	Ouverture	ULIS
	0740018T	CLG L. ARMAND CRUSEILLES	Ouverture	ULIS

Carte des C.H.A.

Bassins	n° UAI	Etablissements	Nature	
MAURIENNE	0730017X	CLG ST ETIENNE DE CUINES	Ouverture	CHA Musique
GENEVOIS HAUT SAVOYARD	0741165P	CLG MICHEL SERVET ANNEMASSE	Ouverture	CHA Musique

Mesures non retenues au titre de la rentrée 2017

Carte des Enseignements d'Exploration

Bassins	n° UAI	Etablissements	Nature	
DROME ARDECHE CENTRE	0261277X	LGT LES TROIS SOURCES BOURG-LES-VALENCE	Fermeture	SCIENCES ET LABORATOIRE
DROME ARDECHE CENTRE	0261277X	LGT LES TROIS SOURCES BOURG-LES-VALENCE	Ouverture	BIOTECHNOLOGIES
PAYS DU MONT BLANC	0740013M	LPO GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	Ouverture	SCIENCES ET LABORATOIRE

Carte des Options facultatives

Bassins	n° UAI	Etablissements	Nature	
SUD DROME	0260019E	LPO DR. GUSTAVE JAUME PIERRELATTE	Ouverture	CINEMA AUDIOVISUEL
PAYS DU MONT BLANC	0740013M	LPO GUILLAUME FICHET BONNEVILLE	Ouverture	MUSIQUE

Carte des Séries

Bassin	n° UAI	Etablissement	Nature	
CENTRE ISERE	0380091T	LPO EDOUARD HERRIOT VOIRON	Ouverture	STL SC.PHYSIQUES&CHIMIQUES EN LABO
ALBERTVILLE	0730005J	LGT JEAN MOULIN ALBERTVILLE	Ouverture	STL SC.PHYSIQUES&CHIMIQUES EN LABO

Carte des C.H.A.

Bassins	n° UAI	Etablissements	Nature	
NORD ISERE	0380001V	CLG MARCEL BOUVIER LES ABRETS	Ouverture	CHA Musique
NORD ISERE	0380004Y	CLG ARC EN CIERS LES AVENIERES	Ouverture	CHA Musique

Carte des champs professionnels en SEGPA

Bassins	n° UAI	Etablissements	Nature	
ALBERTVILLE	0730008M	CLG JEAN ROSTAND MOUTIERS	Ouverture	Champ professionnel "Vente Distribution Magasinage"

Mesures recevables, à retravailler dans le cadre de la rentrée 2018

Carte des Enseignements d'Exploration

Bassins	n° UAI	Etablissements	Nature	
ISERE RHODANIENNE	0380014J	LPO HECTOR BERLIOZ LA COTE-SAINT-ANDRE	Ouverture	SCIENCES DE L INGENIEUR

Carte des Séries

Bassin	n° UAI	Etablissement	Nature	
ARDECHE MERIDIONALE	0070004S	LPO ASTIER AUBENAS	Ouverture	STI2D / SYSTEMES INFORMATION DU NUMERIQUE
ARDECHE MERIDIONALE	0070003R	LPO MARCEL GIMOND AUBENAS	Ouverture	STL/BIOLOGIES
DROME ARDECHE CENTRE	0260035X	LG CAMILLE VERNET VALENCE	Ouverture	S/SI
PAYS DU MONT BLANC	0741532N	LGT DE L'ALBANAIS RUMILLY	Ouverture	STI2D / SYSTEMES INFORMATION DU NUMERIQUE

Préparation de rentrée 2017

Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)

La classe PCSI du lycée Camille Vernet à Valence voit sa capacité d'accueil ajustée à la réalité des constats d'effectifs enregistrés ces dernières années, à la prochaine rentrée 2017.

Carte des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles

Bassins	n° UAI	Etablissements	Nature	
DROME-ARDECHE CENTRE	0260035X	LG CAMILLE VERNET VALENCE	DCA de 45 à 30	PCSI

Rentrée 2017 Etablissements publics

Liste des projets reconduits – Demandes d'ouverture

Préparation aux concours

Bassin	Etablissements	Projet	Libellé	Nature	Capacité Accueil
DROME ARDECHE NORD	L.P. J & E Montgolfier ANNONAY 0070002P	Préparation concours (niveau V à III)	Préparation aux concours paramédicaux et sociaux	Reconduction	24
	LPO Gabriel Faure TOURNON / RHONE 0070029U	Préparation concours (niveau III)	Préparations aux concours paramédicaux et sociaux	Reconduction	24
DROME ARDECHE PROVENÇALES	L.G.T. Les Catalins MONTELIMAR 0260113G	Préparation concours (niveau III)	Préparation aux concours paramédicaux et sociaux	Reconduction	24
NORD ISERE	L.P. Gambetta BOURGOIN JALLIEU 0380010E	Préparation concours (niveau IV-III)	Préparation aux concours paramédicaux et sociaux	Reconduction	24
ALBANAIS ANNECIEN	L.G.T. Faure ANNECY 0740005D	Préparation concours (niveau III)	Préparation aux concours paramédicaux et sociaux	Reconduction	24
PAYS DU MONT BLANC	LPO Frison Roche CHAMONIX 0741669M	Préparation concours (niveau IV - III)	Préparation aux concours paramédicaux et sociaux	Reconduction	24
AGGLOMERATION GRENOBLOISE	L.P.O Michel GRENOBLE 0380034F	Préparation concours (niveau V à III)	Préparation aux concours paramédicaux et sociaux	Ouverture	24
CHAMBERY	LP Armand CHAMBERY 0731249L	Préparation concours (niveau V- IV)	Préparation aux concours paramédicaux et sociaux	Ouverture	24

II.3 – Additif au CTA de novembre 2016 sur les postes spécifiques inter-académiques

**PREPARATION DE LA RENTREE 2017 – ADDITIF A LA LISTE DES DEMANDES DE POSTES SPECIFIQUES INTER
ACADEMIQUES PRESENTEES AU CTA DU 18 JANVIER 2017**

Nature du poste	Etablissement	Discipline	Profil	Poste	Etiquetage	Proposition
B.T.S C.S.T.S	0382987R LGT ALAIN BORNE - MONTELIMAR	L8023 (IMMOB. TS)	Connaissances du milieu immobilier. Une expérience professionnelle antérieure est demandée. L'enseignant devra construire des partenariats avec les professionnels du secteur (suivi de stage, CCF, ...) Il sera en charge des disciplines : droit immobilier, économie et gestion, transaction commercial et gestion de syndic.	Création	Création	Favorable
	0381603L - LYCEE POLYVALENT ANDRE ARGOUGES - GRENOBLE	L2210 FAB IND HA	Maîtrise des enseignements professionnels liés aux référentiels BTS Métiers de la mode et du vêtement	Maintien	Maintien	Favorable

III – Barème des directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT)

Préparation de rentrée 2017

Evolution de barèmes de répartition des emplois de certains personnels à la rentrée 2017

Identification d'un barème de répartition des emplois de directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT)

L'importance des missions des directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques et le besoin d'objectiver les éléments de répartition des emplois entre les établissements, conduisent à la nécessité d'identifier des critères de dotation dans le cadre d'un barème académique.

Pour ce faire et dans le cadre de la préparation de rentrée 2017, un barème académique a donc été élaboré sous l'expertise des corps d'inspection et examiné dans le cadre de groupes de travail réunissant les organisations représentatives des chefs d'établissements et des personnels le 6 décembre dernier.

Les critères d'examen de l'outil d'aide à la décision ainsi élaboré s'articulent autour de trois principes :

- l'importance des effectifs élèves ;
- le nombre de professeurs à coordonner ;
- la diversité des formations.

Au-delà de ces 3 items, une appréciation qualitative de la situation particulière de chacun des établissements s'avère nécessaire aux fins d'affiner une juste répartition des emplois entre les structures et de manière équitable sur l'ensemble des territoires.

Ainsi doivent – à titre d'exemple - faire l'objet d'une appréciation particulière, les campus des métiers et des qualifications ou encore les EREA, les établissements multi sites...

En tout état de cause, l'analyse qualitative des résultats obtenus par application du barème donnera lieu à appréciation de la faisabilité des redéploiements cibles présentés lors du CTA de mars prochain, lesquels seront fonction de la situation des personnes et des vacances de postes.

Les éléments du barème examinés en groupe de travail le 6 décembre 2016 sont déclinés ci-après.

ELEMENTS DE BAREME DE REPARTITION DES EMPLOIS DDFPT

CRITÈRE EFFECTIFS ELEVES						
Nombre d'élèves du secteur, par tranche de 50 élèves						
Secteur / Type / pondération	3 ème PREPA PRO	VOIE PROFESSIONNELLE	VOIE TECHNOLOGIQUE	SII EN SERIE S	BTS	
HOTELLERIE	3	6	4		5	
INDUSTRIEL		6	4	2	5	
SANITAIRE SOCIAL		4	2		3	
TERTIAIRE		3	2		3	
CRITÈRE ENSEIGNANTS						
Nombre d'équivalents temps plein, par tranche de 9 enseignants						
Secteur/Type	PONDERATION					
HOTELLERIE	2					
INDUSTRIEL	2					
SANITAIRE SOCIAL	2					
TERTIAIRE	2					
CRITÈRE NOMBRE DE FORMATIONS						
Nombre de diplômes et de spécialités différents						
Secteur /Type / Pondération	3 ème PREPA PRO	VOIE PROFESSIONNELLE NIV 5	VOIE PROFESSIONNELLE NIV 4	VOIE TECHNOLOGIQUE	SII EN SERIE S	BTS
HOTELLERIE	3	6	6	4		5
INDUSTRIEL		6	6	4	2	5
SANITAIRE SOCIAL		4	4	2		3
TERTIAIRE		3	3	2		3
AUTRES CRITÈRES						
		Caractéristiques	PONDERATION			
		CMQ	30 pts			
		ETABLISSEMENT MULTISITE	3 pts par site à partir du 2ième			
		NBRE CHAMPS PROFESSIONNELS DIFFERENTS	2 pts par champ			
		NBRE FORMATION APPRENTISSAGE	5 pts par formation			
		NOMBRE APPRENTIS	1 pt par tranche de 50 apprentis			
Les EREA bénéficient d'un forfait de 1 ETP de DDF						

IV – Barème des personnels administratifs et de laboratoire

Préparation de rentrée 2017

Evolution de barèmes de répartition des emplois de certains personnels à la rentrée 2017

1 - Révision du barème de répartition des emplois des personnels administratifs

Depuis la rentrée 2016, la gestion des emplois administratifs des collèges est académique avec la recherche d'une équité de traitement dans les critères de dotations dévolus aux structures sur chacun des territoires.

Pour ce faire, le barème académique jusqu'alors employé pour répartir les emplois administratifs du BOP 141 entre les lycées et collèges, revu au cours de la précédente année scolaire a fait l'objet d'un réexamen dans le cadre de la préparation de rentrée 2017.

A l'issue des groupes de travail ayant réuni cette année encore les représentants des organisations des personnels, l'outil appliqué à l'ensemble des structures de l'académie fait l'objet pour la prochaine rentrée d'une évolution permettant d'affiner la répartition des emplois entre les collèges en prenant en compte les critères de difficulté sociale et ou scolaire.

Les éléments introduits au sein dudit barème académique permettent de bonifier des charges plus spécifiques aux collèges à hauteur des attributions forfaitaires suivantes :

- 0.5 ETP par collègue ;
- +0.50 ETP pour les REP+ ;
- +0.25 ETP pour les REP ;
- +0.25 ETP pour les SEGPA ;
- +0.25 ETP pour les UPEAA ;
- +0.10 ETP pour les ULIS ;
- +0.10 ETP pour les classes relais.

A ce stade, les emplois restants à répartir entre les collèges une fois ces forfaits attribués le sont conformément aux effectifs pondérés suivants :

- effectifs des boursiers : 0.5 point ;
- effectifs internes : 3 points ;
- effectifs demi-pensionnaires : 2 points ;
- effectifs externes : 1 point.

2 - Révision du barème de répartition des emplois des personnels de laboratoire

Jusqu'à présent, le barème de répartition des emplois de personnels de laboratoire consiste à pondérer les heures d'enseignement scientifiques obtenues à partir des disciplines suivantes :

- L1500 Physique Chimie
- L1510 Physique Appliquée
- L1511 Mesures Physiques
- L1600 Sciences naturelles
- L7100 Biochimie Biologie
- L7200 Biotechnologies santé environnement
- L7300 Sciences et Techniques médico-sociales
- L7320 Techniques Hospitalières

Ces heures d'enseignement scientifiques sont alors pondérées comme suit :

Heures scientifiques en second cycle EG pondération *1
Heures scientifiques en CPGE pondération *2
Heures scientifiques en STI pondération *2
Heures scientifiques en STL pondération *3

In fine, le nombre d'emplois théorique est identifié en effectuant successivement les rapports suivants :

- Total des postes implantés/total des heures pondérées, permettant d'identifier un coefficient
- Total des heures pondérées multiplié par ce coefficient

L'ensemble des éléments dudit barème a fait l'objet d'un examen approfondi par les corps d'inspection et a été examiné dans le cadre d'un groupe de travail réunissant les organisations représentatives des personnels le vendredi 2 décembre 2016.

Si les diplômes alimentant les disciplines scientifiques ont fait l'objet d'une mise à jour tenant compte des évolutions de référentiels de ces dernières années, les disciplines scientifiques et pondérations appliquées jusqu'alors ne donnent pas lieu à correction.

Les pondérations actuelles traduisent la réalité des charges incombant aux personnels de laboratoire

Le réexamen du barème a néanmoins mis en lumière la nécessité d'analyser la répartition des emplois en collège sur la base de l'importance des effectifs et non des heures d'enseignements scientifiques, la grille horaire d'enseignement étant unique sur ce niveau d'enseignement.

Dans ce cadre, le seuil de dotation a été estimé à hauteur de 700 élèves.

V – Nouveau cadre de gestion des contractuels enseignants

Ce document sera transmis ultérieurement.

VI – Questions diverses